

Question posée par la commission  
Réponse de La Financière agricole

Titre : <b>Coûts et revenus d'une production de 1000 porcs/place</b>		
Audience	Date : 3 décembre 2002	Lieu : Carleton
Question posée par :		
Référence BAPE	Référence FADQ : <b>Q-10</b>	

### Question

Quels sont les coûts et revenus d'une production de 1000 places-porcs, respectivement pour une production sous intégration et pour une production autonome.

Situez vos données par rapport à celles avancées par madame Richelle Fortin, de la Fédération des producteurs de porcs, lors de la thématique sur les dimensions économiques à Montréal, le mercredi 6 novembre 2002 en après-midi.

Précisez notamment si :

- le salaire de l'exploitant, basé sur le salaire d'un ouvrier spécialisé, est pris en compte dans le calcul
- l'amortissement sur dépréciation est retenu dans les dépenses

### Réponse de La Financière agricole

La Financière agricole ne détient pas les bases d'information comparatives pour répondre à la question telle que posée. Il est difficile d'isoler les données des états financiers pour fournir une réponse valable à la commission concernant les revenus respectifs d'une production de 1000 porcs/place autonome ou à forfait. En effet, les états financiers que reçoit La Financière agricole représentent la situation d'une entreprise, non pas d'une production spécifique de 1000 porcs/place autonome ou à forfait. Les revenus inscrits dans ces états financiers varient en fonction de divers facteurs dont la taille des entreprises, le marché, les performances techniques, économiques et entrepreneuriales, et les productions présentes. Outre les porcs à l'engraissement, une entreprise peut détenir un cheptel de truies, de porcelets, de bovins ou une production céréalière.

D'ailleurs, les projets de financement ne sont pas étudiés selon des normes mais en fonction de l'approche globale de financement. Cette approche applicable tant à une production sous intégration qu'à une production autonome permet la prise en considération du risque spécifique du projet de l'exploitant en regard de son environnement d'affaires. L'analyse est donc basée sur ces données spécifiques. Parmi celles-ci, on note :

- l'expérience de gestion; l'aptitude de l'exploitant à gérer ses affaires, à contrôler ses coûts, à s'informer et à recourir à des ressources disponibles; la compétence technique; la formation; la stratégie de marketing; la situation du secteur de production; la structure de financement et le recours à des mesures de protection contre les risques.

### Entreprises à forfait

Les contrats des engraissements à forfait varient d'une entreprise à l'autre. Certaines reçoivent un montant fixe. D'autres reçoivent, en plus d'un montant de base, une prime en fonction de l'efficacité. Les revenus de ces entreprises varient en fonction des performances techniques, économiques et entrepreneuriales. Les investissements nécessaires sont les bâtiments et la terre. Les dépenses principales sont l'électricité, le chauffage, la disposition des fumiers et de la neige, les assurances sur les bâtiments, l'entretien des bâtiments, les taxes municipales et les frais administratifs. À ces éléments, s'ajoutent les prélèvements des exploitants.

La Financière agricole privilégie, lors de l'analyse de financement, que l'exploitant agricole obtienne un revenu ajusté selon l'efficacité qu'il réalise sur son entreprise. Les contrats à forfait doivent comporter un système de rémunération basé sur une grille d'ajustement du revenu en fonction de cette efficacité.

On observe des revenus variant entre 17 et 24 \$ par porc. Ces revenus varient en fonction des rotations, du poids d'entrée des porcs, du niveau de performance technique, de la gestion et du type de contrat.

### **Entreprises autonomes**

Les revenus des entreprises autonomes varient en fonction du marché et, des performances techniques, économiques et entrepreneuriales. Les investissements nécessaires incluent, outre la terre et les bâtiments, le troupeau et le fonds de roulement. Les dépenses principales sont l'achat des porcelets (incluant le transport) et l'alimentation. Les autres dépenses sont les charges vétérinaires, les assurances sur le troupeau, les frais de mise en marché, les intérêts à court terme, le transport des animaux et les éléments cités dans la section « entreprises à forfait ». Les exploitants de ces entreprises assument le risque du marché.

En 2001, le prix de pool moyen d'un porc à l'engraissement a été de 177,18 \$/100 kg à l'indice 100. Un porc, abattu à 84,63 kg et obtenant un indice de 109,72, aurait rapporté 164,53 \$. Dans l'hypothèse soumise de 1000 porcs/place, une entreprise avec un taux de rotation de 2,95 aurait généré des revenus de 485 364 \$.

### **Salaire des exploitants**

Les prélèvements des exploitants varient d'une entreprise à l'autre en fonction de la taille de la famille, des besoins personnels, du revenu extérieur, etc. Ainsi, pour les fins du programme de garantie de prêts de La Financière agricole, le salaire de l'exploitant basé sur le salaire d'un ouvrier spécialisé n'est donc pas pris en compte dans le calcul de rentabilité ferme par ferme. Nous utilisons plutôt les prélèvements réels des exploitants. L'amortissement n'est pas retenu dans les dépenses.

### **Comparaison des résultats avec ceux présentés par M<sup>me</sup> Richelle Fortin**

Il est difficile de comparer les résultats d'entreprises de type finisseur (autonomes ou à forfait) avec ceux présentés par M<sup>me</sup> Richelle Fortin de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ). En effet, les données de M<sup>me</sup> Fortin proviennent d'entreprises autonomes de type naisseur-finisseur.

Par ailleurs, Statistique Canada a publié « L'enquête financière sur les fermes » en décembre 2002. Cette enquête bien qu'elle ne porte pas sur les entreprises de 1000 porcs/place indique que les entreprises porcines du Québec avaient, en 2001, un actif moyen de 1 161 878 \$ et des revenus bruts de 553 287 \$.